

13/09/2017 : Les forêts européennes : un des piliers de la politique climatique – Michel Dantin (LR,PPE, Fr)

« Le Parlement européen fait de la gestion active et durable des forêts européennes un des piliers de la politique climatique de l'Union. C'est une excellente nouvelle pour la France, grand pays forestier, et pour notre filière bois ! », s'est réjoui Michel Dantin, député européen, suite à l'adoption de la position du Parlement sur la révision de la directive LULUCF, aujourd'hui en session plénière.

La directive LULUCF vise la prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Elle constitue l'un des trois piliers du cadre d'action de l'Union européenne pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030.

« Le potentiel des forêts européennes à la réalisation de l'Accord de Paris, dont la limitation du réchauffement climatique à 2°C est la clé de voûte, est extraordinaire. Encore faut-il s'autoriser à exploiter nos forêts. J'entends par là, leur faire donner le meilleur d'elle-même, dans le plein respect du développement durable et de la croissance de notre patrimoine forestier sur le long terme », a complété l'eurodéputé.

« La proposition respecte la compétence nationale en matière forestière et permet aux États membres de mettre en œuvre des politiques ambitieuses, adaptées aux ressources locales. C'est ma conception d'une Europe efficace. Celle qui fixe des règles du jeu et qui fait confiance aux acteurs légitimes à tous les niveaux », a conclu Michel Dantin.